

Vous pensez avoir un problème important de **moisissures** dans votre logement ?



Prenez des photos des moisissures !

* **Mise en demeure**

Vous pouvez trouver un exemple de lettre de mise en demeure sur le site internet de la Santé publique des Laurentides :
http://www.santelaurentides.qc.ca/sante_publique/environnement/moisissures.html



Parlez du problème au propriétaire

Si le problème n'est pas réglé, écrivez une lettre de **mise en demeure***.
Demandez au bureau de poste de l'envoyer par **courrier recommandé**.

Si le problème n'est pas réglé, vérifiez si votre ville intervient dans ce genre de problèmes.

OUI

NON

La ville peut faire des interventions alors téléphonez à votre ville.

Si le problème n'est pas réglé avec l'aide de la ville

Téléphonez à la **Régie du logement**. Bureau de St-Jérôme : 1-800-683-2245

Continuez à payer votre logement même s'il y a des moisissures pour éviter d'avoir d'autres problèmes avec votre propriétaire.



Prenez des notes de vos démarches !

Des **organismes de soutien** peuvent vous aider ! Voyez au dos de la feuille pour savoir lesquels sont près de chez vous.

Pour plus d'informations, allez sur le site internet « **Des clés pour améliorer la qualité de l'air de votre demeure** ».

www.habitation.gouv.qc.ca/qualite_air/



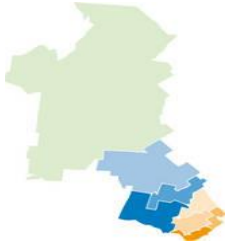
Des clés
pour améliorer la qualité de l'air de votre demeure
Conseils et références

Quelles sont les aides disponibles dans votre région ?

Vous avez un problème avec votre logement, beaucoup d'organismes dans votre région peuvent vous aider. Ils vous aideront si vous avez des problèmes de logements. Ces organismes travaillent ensemble pour créer des outils et des ressources pour vous.

Cet outil vous permettra de répondre à vos questions et d'écrire vos notes sur les organismes, selon votre région.

Quels sont leurs rôles ? Comment peuvent-ils vous aider ? Comment les contacter ?



Votre ville

- A la responsabilité de **réglementer** sur la salubrité des logements.
- Les villes avec un règlement peuvent avoir des **inspecteurs qui évaluent la salubrité des logements quand le locataire le demande**.
- Les inspecteurs peuvent produire un **rapport d'inspection qui peut aider la cause du locataire lors d'un conflit**.
- Sans règlement ou inspection, il peut être difficile pour un locataire de faire valoir ses droits.



Votre Régie du logement

- La Régie du logement est un tribunal pour les logements.
- Elle **règle les conflits entre un locataire et son propriétaire**.
- Elle peut **offrir de l'aide pour produire une demande**.
- Sur internet, elle donne des **fiches-conseils** pour vous aider.

-> Ce site permet de trouver votre Régie du Logement et les ressources qu'elle propose :
<http://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/accueil/accueil.asp>



Vos organismes communautaires

- Ce sont des **organismes** qui soutiennent et défendent l'égalité, la justice et la coopération.
- Ils **défendent les droits** des gens dans une cause de leur choix, comme les logements.
- Ils peuvent vous aider pour : **écrire une lettre de mise en demeure**, **écrire une plainte à la Régie** ou tout simplement **vous informer sur vos droits** en tant que locataire selon les règlements de votre ville.
- Ils peuvent aussi **vous expliquer quoi faire dans une situation de logement insalubre**.

-> Ce site permet de trouver certains organismes pouvant vous aider selon votre région :
<http://www.centraidelaurentides.org/Organismes-subventionnees>



Votre Centre intégré de santé et de service sociaux (CISSS)

- Un CISSS comprend tous les **organismes offrant des services de santé** dans votre région.
- Ils veulent **promouvoir la santé, prévenir et guérir** vos problèmes de santé et ceux de la population.
- Ils ont le devoir de diriger les personnes vulnérables vers les services requis.
- Ce sont des **CLSC, hôpitaux, cliniques, pharmacies**, et tous les professionnels de la santé qui y travaillent.

-> Ce site permet de trouver les établissements de santé les plus près de votre logement :
<http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/>

Mes ressources :
